

CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du mercredi 22 juin 2026 à 19h00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.

Présent(e)s : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Gilles FAVRE, Maryvonne ETALLAZ, Yoann FALABREGUE, Aurélie Stéphanie BERNASCONI, Adjointes ; Christian NICOLLET, José Antonio OVAL MARTIN, Eric VALMAS, Jérémy BERTEAUX, Jessica ETALLAZ, Gwendoline MILET, Carole PERRIER, Amandine MILOT, Pauline LECLERC, Conseillers.

Absent représenté : Eric MOREL par Jacques VIALON.

Mme Pauline LECLERC a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu des délégations du Maire

Dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- Marché relatif aux travaux d'accessibilité et de mise en conformité de la salle des fêtes :
- Avenant n°1 du lot n°5 PONCET CONFORT DECOR (plâtrerie - peinture) pour un montant de 5 204,80 € HT.

Délibérations

❖ Approbation du Compte de Gestion 2025

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier d'OYONNAX à la clôture de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2025 et dit que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

❖ Compte Administratif 2025

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Gilles FAVRE, délibérant sur le compte administratif du budget communal de l'exercice 2025 dressé par M. Jacques VIALON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et suite aux régularisations demandées par la trésorerie, à l'unanimité,

Et lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	280 838,05			1 021 250,99		
Affectation du résultat de fonct. à l'invest.				- 250 000,00		
Intégration résultats lotissement				+ 105 872,33		
Opérations de l'exercice	934 761,27	732 554,84	1 232 485,19	1 466 141,91		
Résultats de l'exercice	202 206,43			233 656,72		31 450,29
TOTAUX CUMULES	1 215 599,32	732 554,84	1 232 485,19	2 343 265,23		
RESULTATS DEFINITIFS	483 044,48			1 110 780,04		627 735,56

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

❖ Affectation de résultats 2025

Après examen et suite à régularisations demandées par la trésorerie, les comptes financiers du budget général de l'exercice 2025 font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 1 110 780,04 €.

M. le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer quant au montant à affecter à l'investissement 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter sur le budget 2026 le résultat de fonctionnement :

Pour 250 000 € en excédent d'investissement capitalisés au C/1068 (Recettes d'Investissement),

Le solde soit 860 780,04 € en report à nouveau au C/002 (Recettes de Fonctionnement).

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

❖ M. le Maire rappelle que deux agents des écoles maternelles sont employés par la commune. Un des deux agents est titulaire de son poste depuis le 1^{er} avril 2013 suite à l'obtention de son diplôme d'ATSEM.

Il informe l'assemblée que le deuxième agent a également obtenu son diplôme dernièrement et qu'il convient de le titulariser.

Il propose donc de passer Mme Adeline FIORENTINI stagiaire de la fonction publique au cadre d'emploi ATSEM au 1^{er} septembre 2026.

M. le Maire demande alors à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant l'obtention de Mme Adeline FIORENTINI du concours d'ATSEM,

Décide de placer Mme Adeline FIORENTINI stagiaire de la fonction publique territoriale au cadre d'emploi d'ATSEM au 1^{er} septembre 2026.

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

❖ M. le Maire expose à l'assemblée que les crédits prévus à certains chapitres et articles du budget général de l'exercice 2026 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
INVESTISSEMENT				
D 2135-84 Centre technique	800,00 €			
D 2135-95 Local coiffure		800,00 €		
Total investissement	800,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €

Cette délibération a été votée à l'unanimité.

❖ M. le Maire rappelle à l'assemblée que M. et Mme TRUCHE ont progressivement arrêté leur activité de garage automobile tout en conservant la gestion de la station essence TOTAL propriété de la commune.

Considérant la reprise de ce garage par M. Jérémy ABADIE au 1^{er} juillet 2026.

Afin d'accompagner cette reprise et permettre au repreneur de démarrer son activité commerciale dans les meilleures conditions, M. le Maire propose d'accorder 12 mois (renouvelable une fois sur nouvelle délibération) de loyers gratuits de la station-service à compter de la date de début de bail.

Au 1^{er} juin le loyer s'élève à 131,35 € HT par mois.

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

Considérant la nécessité d'aider la Société AUTO MECA 01 de M. Jérémy ABADIE dans le démarrage de son activité commerciale,

Le conseil municipal décide d'accorder la gratuité de 12 mois de loyers (renouvelable 1 fois sur nouvelle délibération) de la station-service à compter de la date de début de bail.

Commission administration financière

- ❖ Prospection pour emprunt de 100 000 € pour les investissements 2026 ;
- ❖ Demande de versement des soldes de subventions pour les travaux de la salle des fêtes.

Commission administration technique

- ❖ Travaux réalisés : Aménagement du local de cabine de télémedecine / Remplacement du chauffe-eau de la garderie par l'entreprise LANCIA / Mise en place par les agents techniques d'une table, d'un banc et d'une fontaine à eau au stade / Installation couverture monument aux morts / Installation de panneaux indicatifs pour le local de télémedecine et la bibliothèque.
- ❖ Travaux en cours : Rafraichissement peinture de l'appartement de la boulangerie par agent communal / Réfection toit chapelle par l'ATELIER D'EN HAUT.
- ❖ Travaux à venir : Travaux de prolongation trottoir Pont d'Enfer en lien avec le Département / Installation Système de Sécurité Incendie dans le bâtiment mairie-école / Installation rampe enfant escalier intérieur de la mairie par l'ATELIER DE PIERROT.

Commission administration civile

- ❖ Fleurissement du village le 30/05/26 : les enfants de l'école devraient être intégrés au projet pour les années prochaines ;
- ❖ Distribution du bulletin communal par La Poste : bons retours ;
- ❖ Fête du village : fermeture de route à prévoir pour installation des terrains de pétanque ;
- ❖ Conseil d'école du 18/06/26 :
 - Pour la rentrée 2026, le nombre d'élèves passe de 58 à 65 ;
 - Un voyage scolaire en Auvergne est prévu ;
 - Le système de visite du collège des futurs 6^{ème}

Commission administration urbanisme

- Dossier d'Urbanisme

- Déclaration préalable :
 - Madame Brigitte ANTOINE : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur parcelle cadastrée AB n°151 au 712 rue de la Fruitière ;
 - Madame Simone AVET : Isolation nord et vernis chalet sur parcelle cadastrée AB n°228 située au 164 rue du Champ du Pont ;
 - Madame Emilie COUTIER : Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre sur parcelle cadastrée ZC n°130 au 71 impasse des Combes ;
 - Monsieur Michel DE SOUZA : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture sur parcelle cadastrée ZB 219 au 356 route de Monnetier ;
 - DYNACITE : Création socle béton pour installation d'une pompe à chaleur sur parcelle cadastrée AB n°410 au 56 impasse de la Poudrière ;
 - Monsieur Stéphane NICOLLET : Ravalement de façades sur parcelle cadastrée ZB n°164 au 246 route des Burgondes.

Sujets et informations divers :

- ❖ Extension de Panneau Pocket : demander les tarifs ;
- ❖ Présentation du courrier de remerciements du Dr GROSREY pour le bon cadeau offert par la commune à l'occasion de son départ en retraite ;
- ❖ Présentation planning des emplois d'été au service technique ;
- ❖ Projet de gratuité de la garderie périscolaire pour les enfants des agents communaux : une délibération pourra être prise au prochain conseil ;
- ❖ Construction nouveau columbarium : Devis marbrerie du Sorgia à valider ;
- ❖ L'installation de poubelles publiques serait à envisager au lotissement du Niezelet et rue Neuve ;
- ❖ Un projet d'installation d'un système de vidéoprotection est à étudier.

Séance levée à 21h125.